

Lumière sur la valeur écologique du Parc des Chutes de Sainte-Ursule

Saint-Didace, le 17 novembre 2023 – Depuis de nombreuses années, le Parc des Chutes de Sainte-Ursule est reconnu comme un joyau régional. Sa topographie unique et la présence de plusieurs chutes d'eau créent des niches écologiques particulières abritant de nombreuses espèces à statut précaire. La municipalité de Sainte-Ursule a conscience de l'importance de préserver ce site exceptionnel et a confié à Agir Maskinongé la réalisation d'un inventaire faunique et floristique du parc en mai 2022. Le projet vise à développer des activités éducatives et scientifiques tout en préservant la biodiversité exceptionnelle du site afin de sensibiliser et d'informer les visiteurs sur les espèces présentes. L'expérience des visiteurs ainsi que l'attrait touristique du parc sont des moteurs clés dans la conservation du milieu.



Nous savons que les activités récréatives dans les parcs peuvent avoir un impact sur les espèces présentes. Les perturbations causées par les visiteurs telles que la destruction d'habitats par le piétinement de la végétation ou la pollution sonore peuvent affecter le cycle de la vie des plantes et des animaux. Selon les inventaires effectués, plusieurs occurrences floristiques préoccupantes ont été identifiées parmi plus de 200 espèces floristiques et 9 espèces fauniques. Avec les fortes crues printanières et les pluies abondantes de 2023, le contexte météo a rendu difficile l'observation de certains reptiles alors que les amphibiens profitaient du potentiel d'humidité au sol. Au parc des chutes de Sainte-Ursule, de nombreux endroits sont propices à l'accumulation de l'eau favorisant la reproduction d'invertébrés aquatiques et d'amphibiens alors qu'à l'est du parc, la forêt mixte apporte davantage d'habitats pour les petits mammifères et les reptiles comme les couleuvres. Le projet prendra fin à l'hiver 2024 lors du dépôt final du rapport.



Dans une seconde phase, afin de susciter l'intérêt et la sensibilisation du public, des panneaux d'interprétation seront conçus le long des sentiers pédestres du parc des Chutes de Sainte-Ursule pour la mise en valeur de la biodiversité locale en lien avec les informations recueillies lors des inventaires. Ainsi, les visiteurs auront la possibilité d'explorer les sentiers pédestres et de découvrir la richesse floristique et faunique du parc.

Ce projet a été possible grâce au financement du programme de la Politique de Soutien aux Projets Structurants pour l'amélioration des milieux de vie de la MRC de Maskinongé (PSPS), qui a contribué à hauteur de 11 680\$, qui s'ajoute à la contribution de 4 376\$ de la Municipalité de Sainte-Ursule. Un montant total de 16 056\$ sur deux ans permettra de mener à bien ce projet majeur qui met en valeur notre précieuse biodiversité locale. Il bénéficie du soutien de Tourisme Maskinongé, de la SADC de Maskinongé et de la responsable de la Politique des familles et des aînés de Sainte-Ursule. Il contribuera à la fierté et la reconnaissance de la richesse de la biodiversité auprès de la population régionale. Grâce à la collaboration entre Agir Maskinongé et la Municipalité de Sainte-Ursule, ce site exceptionnel continuera d'émerveiller les visiteurs et de jouer un rôle essentiel dans la protection de notre environnement.

Nos partenaires :

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière et la collaboration de :

- La MRC de Maskinongé grâce au Programme de la Politique de Soutien aux Projets Structurants pour l'amélioration des milieux de vie
- La Municipalité de Sainte-Ursule
- Le Tourisme Maskinongé
- La SADC de Maskinongé





À propos d'AGIR Maskinongé

AGIR Maskinongé est un organisme à but non lucratif désigné par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour planifier la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Maskinongé. En concertation avec les acteurs de l'eau, le principal mandat de l'organisme consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, à le promouvoir et à suivre sa mise en œuvre. Fondé en 2004, l'organisme compte près de 20 ans d'expérience dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l'environnement ainsi que la rédaction et de la mise en œuvre d'aide à la décision. Pour plus d'information, consultez le site web d'AGIR Maskinongé au www.agirmaskinonge.com.

Contact :

Maude Baril – *Coordonnatrice de projet*
(450) 835-6074, poste 8224 | maude.baril@agirmaskinonge.com

